L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 12 FEVRIER 1858.

Imprimée et publiée par
C. FAVRISSE & Co.
PROPRIÉTAIRES.
C. FAVRISSE, E. DUFOUR,
E. COUVERSIER, E. HARDY.
Rue de Chartres, No 88, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 12 FEVRIER.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements, "à la semaine," à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Vente à l'encan de ce jour.

Par M. ELSBERY Jr.—Meubles, ornements pour maisons d'habitation de banquets, etc., etc., à 10 heures.

Par M. SOUER—Dix terres à Boulogne—des meubles, etc.

Par MM. BLANC et LEBOUR—Habillements—chapeaux, bottes et souliers.

La Révolution au Mexique.

Nous est extrêmement difficile de nous rendre compte de la véritable situation des affaires au Mexique. La Constitution promulguée récemment a été renversée, mais nos pensions qu'elle l'avait été par Comonfort et Zulonga. Voilà cependant qu'aujourd'hui nous apprenons que Zulonga est le vainqueur et Comonfort la vaincu. Jusqu'à quel moment ont-ils été d'accord? Où a commencé et où a fini leur union? Zulonga avait-il forcé la main au président en déclarant la déchéance de la Constitution et celui-ci, après avoir accepté la solidarité du coup d'état, a-t-il été effrayé de son ouvrage et a-t-il voulu rentrer dans la voie que lui traçait le pacte fondamental de la république?

Nous aurions grand besoin d'être éclairés sur ces différentes questions. Quel qu'il en soit, une chose est certaine, c'est que la part de juste milieu que représentait Comonfort a été vaincue et que les réactionnaires sont à cette heure, au pouvoir. Il est probable que Zulonga, après avoir aidé le président à supprimer la Constitution, s'est aliéné les sympathies du chef de l'Etat et n'en est fait un ennemi en cherchant, non à modifier le nouvel ordre de choses, mais à restaurer le passé avec ses dangereux abus. Comonfort avait fait des avances à la réaction, et la réaction l'a étouffé. Il est probable qu'il eût accepté franchement la nouvelle constitution, malgré ses vices et ses lacunes, il serait encore à la tête du gouvernement du Mexique. Peut-être aussi nous trompons-nous, car, nous le répétons, malgré l'attention avec laquelle nous avons suivi les événemens qui, depuis quelque temps s'accomplissent avec une si prodigieuse rapidité chez nos voisins, il nous est impossible d'y voir clair.

Contentons-nous de faire de l'histoire en enregistrant les faits les plus saillants qui se sont produits à Mexico. Comonfort attaqué par Zulonga et trahi par les siens, quitta la capitale le 21 janvier: il est en ce moment parmi nous. Le lendemain, 22, une commission de vingt-huit membres, représentant les différents états de la république, se réunit au Palais pour nommer un président intérimaire, et leurs suffrages désignèrent le général Félix Zulonga. Celui-ci prit possession, le 23, de la présidence intérimaire et prêta, devant l'assemblée des représentans, le serment suivant:

"Je jure à Dieu et je promets à la nation mexicaine de remplir avec honneur et loyauté les fonctions du président intérimaire de la République, qui m'est ont conférées, conformément au plan proclamé à Tacubaya le 17 décembre 1857, et réformé à Mexico le 11 janvier 1858, en respectant la religion, en soutenant l'indépendance, en provoquant avec zèle l'union de tous les Mexicains, et en veillant autant que je pourrai le faire pour le bien de la nation."

Cette cérémonie fut suivie du discours de rigueur auquel répondit avec beaucoup d'emphase M. Tavon, représentant de Zacatecas. Dès le 21, c'est-à-dire le jour même de la fuite de Comonfort, Zulonga avait publié la proclamation suivante:

MEXICAINS!

Le triomphe que viennent d'obtenir nos armes dans la capitale ne sera pas un événement stérile, mêlé de conséquences passagères. Plan de Tacubaya et réforme du 11 de ce mois, telle est la devise du changement politique qui s'opère.

Le commerce, les propriétaires de toutes les classes, dans la banlieue enfin de la ville de Mexico peuvent être assurés que la tranquillité sera maintenue par ces mêmes hommes qui viennent de faire disparaître de la scène publique les ennemis de la propriété nationale. Le gouvernement de ma promesse, je l'atteste solennel, en mon nom et en celui de mes dignes compagnons d'armes, à l'appui de celui que j'ai déjà fait dans des proclamations précédentes, qu'il agira sans cesser à ce que l'ordre et la tranquillité ne soient pas troublés, à ce que des scènes de sang et de carnage n'affligent plus la conscience publique.

La capitale et la nation toute entière verront se réaliser avant longtemps les principes qui me décident à adopter le plan de Tacubaya et ses réformes.

Le ministère du nouveau gouvernement est ainsi composé: Luis G. Cuevas, aux relations extérieures; Hilario Elguero, à l'intérieur; Manuel Larrainzar, à la justice; le général José de la Parra, à la guerre; Juan Bautista Moldonado, au fomento et par interim au ministère de la Hacienda.

Les ministres de France et d'Angleterre se sont empressés de reconnaître le gouvernement de Zulonga. Pouvions-nous agir autrement dans un pays où les révolutions modernent sans cesse le personnel administratif? Qu'importe aux représentans étrangers que le pouvoir soit aux mains de M. Comonfort ou de M. Zulonga? Si Santa Anna reparaissait sur la scène politique, ce qui maintenant est du d'autre impossible, et qu'il reconquît la dictature, il recevrait les félicitations du corps diplomatique.

Un des premiers actes du président intérimaire de la république a été de rétablir les juridictions (*fueros*) ecclésiastique et militaire telles qu'elles existaient avant leur abrogation par le congrès de 1853. La loi rétablissant la vente des biens ecclésiastiques a donc été déclarée nulle, ainsi que les ventes opérées en vertu de cette loi. Les propriétés ecclésiastiques aliénées par le dernier gouvernement seront restituées aux corporations religieuses. La Haute Cour de Justice, telle qu'elle était constituée le 22 novembre 1855, a été également rétablie. Le plan d'Ayutla n'est donc plus qu'un souvenir.

La foudre a éclaté, dit un journal de Mexico; elle est tombée le 23 janvier, à midi précis sur les maisons d'Iglesias, elle a brûlé tous les titres et réduit en cendres les espérances qui reposaient sur le 17 de Juin. Cette réaction presentée, depuis plusieurs jours, ne paraissait pas être près de se réaliser si brusquement. Aussi bien grand nombre d'intéressés ont-ils été pris à l'improviste. Le 17 Janvier sur les *fueros*, la loi-liquide sur les contributions paroissiales, le décret du destitution lancé en novembre 1855 contre la Haute Cour de Justice ont été abolis du même coup, à la même heure, au milieu d'un grand appareil militaire, au son des cloches, au milieu des fanfares de la musique officielle. Les pétards n'ont pas manqué, bien entendu, et les nombreux habitantes avaient leurs maisons pavoisées. Dans la soirée, des gamins, agitant des mouchoirs blancs signes d'une croix rouge et arborés sur des roseaux, ont parcouru la ville aux cris répétés de *Viva la Religion! Mueran los adulteriados! A bas la Constitution!* La ville a été illuminée toute la nuit.

Les adjudicataires vivement intéressés dans le conseil, d'un arrangement ou d'une opérance. Il semble que certaines corporations ecclésiastiques se réjouissent peu à transiger avec les lois séculières et valider quelques uns des contrats passés en l'an d'impiété 1855. Il est évident que le décret de nullification de la loi du 25 juin sera légèrement modifié par un décret impératif qu'il soit, on n'ira à dédommager les adjudicataires des frais de construction et d'améliorations matérielles que leur ont coûtées les propriétés ecclésiastiques.

Les partis ont enseveli leurs morts et pansent leurs blessures; les maisons écorgnées, les édifices ravagés par les boulets, montrent encore ça et là leurs vitres brisées et les profondes cicatrices de la canonnade; tout cela sera bientôt réparé et repiaté; la garnison victorieuse porte l'arme à volonté.—Les faits sont accomplis.—Mais la blessure faite à l'unité nationale, la blessure faite à l'unité nationale, la blessure faite à l'unité nationale,